L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 15 DECEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

On demande—Une gardienne, No 248 rue Tchoupitoulas. 15 déc—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Ann Levi.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,024—Division B—Attendu que Mme Caledonia Levi, femme de Edward Newman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ann Levi, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 19 24

Succession de Mary Wirth.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,649 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15déc—15 19 24

Succession de Mlle Esther Levi.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,025—Division A.—Attendu que Mme Caledonia Levi, veuve de feu Edward Newman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Esther Levi, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 déc—15 19 24

Succession de John Muldoon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 41 026—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Muldoon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour A. V. FLOTTE, Greffier.
15déc—15 19 24

Succession de Calixte Masquere.

John Calder & Co. et David R. Calder vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,649.—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Calixte Masquere, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6déc—6 10 15

Succession de James E. Walsh.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,541—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Timothy Foley, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
13déc—13 17 22

Succession de Mme Elizabeth Bernard, femme décédée, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,933—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Bernard, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12déc—12 16 21

Succession de Mme Agnès Bringier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 750—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par N. B. Trist, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
6déc—6 10 15

Succession de G. Maniera.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,532—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 17

Succession de Godfrey Borrell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,324—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes W. Borrell, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

M. D. Lagan et al vs Comeaux Aiken Packet Company.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par W. J. Comeaux et J. V. Le Blanc, commissaires liquidataires de la compagnie des défendeurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
14 déc—14 18 23

F. Leimeweber vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,429—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John K. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
13 déc—13 17 22

Etat de la Louisiane.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,009, Division A.—E. Lange vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire E Lange soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, JEUDI, 28me jour de décembre 1893, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
13 déc—3f au 28 déc

Geo. W. Doll et al., vs J. J. Weiss Manufacturing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 434—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F Strenby, receveur et liquidateur de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12 déc—12 16 21

Etat de la Louisiane, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 626—Division A—Frederick Meier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Frederick Meier soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire public en cette ville, commençant le 19me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que O. B. Sansum, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du pétitionnaire; et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1893.
Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 nov—3f au 19 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur d'un club, etc.

Antonia Graffigna vs Paragon Club.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,516.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 26 décembre 1893, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, No 37 rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles assortis de club—comprenant ameublement de salon, sideboard, sofas, chevalets, tables, chaises, washstands, portraits, etc. Aussi, un pool table, etc, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 déc—15 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau site pour Bâtir.

Vente par le shérif de propriétés de valeur non améliorées, sur

L'AVENUE NAPOLEON,

A proximité de l'Avenue St-Charles.

Chas. B. Fee vs Thomas J. Doggan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,631.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, qui sont situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Pitt, Prytanée et Berlin, désignés comme lots A et B sur une esquisse faite par D. M Brosnan, député voyer de la ville, à la date du 30 mai 1889 et annexée à un acte de vente par la succession de Veuve Joseph Alleu, une interdite, à Edwin T. Merrick Jr, passé pardevant James Simeon, un notaire public en cette ville, daté le 18 avril 1890, lesquels dits lots mesurent, d'après la dite esquisse comme suit, à savoir: Le lot A mesure quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt et le lot B est contigu au dit lot A et mesure quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot A, sur la ligne vers la rue Prytanée cent vingt pieds dans la première profondeur, à laquelle dite profondeur le dit lot s'élargit de quatorze pieds trois pouces et a ensuite une autre profondeur de trente pieds et mesure cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes sur la ligne du fond, les dits lots A et B étant composés des lots cinq, six, sept et huit sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849, et mesurant comme suit:

Le lots cinq, six et sept sont contigus et ont chacun vingt huit pieds sept pouces de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt-sept pieds de profondeur; le lot No sept formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt.

Le lot No huit est contigu à la ligne du fond des lots cinq, six et sept, et mesure trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété de valeur comprenant tout l'outillage d'une filature.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,625.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues North Peters (anciennement Levée), St Ferdinand, Chartres et Montegut, deux desquels sont désignés par les nombres dix et onze, sur un plan de P. Gualdi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Ils se touchent et mesurent chacun mesure américaine, vingt-deux pieds et six pouces de façade rue St-Ferdinand sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun avec le dit terrain et autres, et l'autre terrain est désigné comme le terrain No neuf sur un plan de Pilie & Commoney, voyers, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix, et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No huit, de cinquante-six pieds et le long de l'allée commune audit terrain et à d'autres, il s'étend à quarante-six pieds sept pouces et une demi ligne et de telle sorte qu'il n'a que cinq pieds sept pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ladite propriété ci-dessus décrite et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, comprenant les engins, machines, bouilloires, appareils et toutes autres propriétés de la Filature contenues sur les lieux et consistant de tout l'outillage de ladite corporation, avec tous les droits bénéfices et privilèges qui s'y rattachent ou qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.

Termes et Conditions:

I. L'acquéreur paiera comptant.

1° La réclamation du demandeur de huit cent soixante quinze dollars étant pour des coupons d'intérêt dû sur des Bons hypothécaires de $25,000 ci-après décrits avec intérêt légal sur les $875 du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement.

2° Les frais et dépens de l'affaire et de la vente comprenant $10 frais de copie des actes et cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant des dits bons hypothécaires et de tous les coupons susdits.

3° La somme de quatre cent quarante-un dollars 20 sous, montant des primes d'assurances payées par la demanderesse sur la propriété ci-dessus décrite.

II. L'acquéreur jusqu'à concurrence de son enchère, assumera le paiement des bons ci après décrits et des coupons pas encore arrivés à maturité ou paiera la somme comptant, à son gré, savoir:

25 Bons hypothécaires de $1000 chacun, datés du 22 avril 1890 tous dus le 1er mai 1900 avec intérêt au taux de sept pour cent par an du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement, représentés par des coupons semestriels dûs les 1er mai et 1er novembre de chaque année, les premiers dûs le 1er mai 1894 et les derniers dûs mai 1900, tous garantis par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 22 avril 1890, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse, livre 418, page 437.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 nov—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Mme Abraham Mayer vs. Louis E. Tyler.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,516.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre, action et intérêt de Louis E. Tyler, défendeur, ceux ci étant une moitié indivise dans: Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles (anciennement Nayades) Jackson, Carondelet (anciennement Apollon) et Philip, désignés comme lots Nos 15, 16, 17 et 20, sur un plan dressé par Grant, voyer, daté le 3 avril 1848, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de J. R. Beard, ex-notaire; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot No 15 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue St Charles sur cent quarante-sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles; les dits lots 16 et 17 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente-et-un pieds six pouces de face à la rue St-Charles sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le dit lot No 20 mesure vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue Philip, vingt-sept pieds sept pouces et deux lignes de large dans le fond sur cent vingt-et un pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacente aux lots 16 et 17 et cent dix-neuf pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté; toutes mesures américaines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 20

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. F. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 DECEMBRE—CLASSE No 396

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
65	9	50	63	30	49	62	41	76	24	74	43	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 14 décembre 1893—4 heures P. M.

L. A. A. ROUSSEAU
EDGAR PILIE,
Commissaires

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

Jouets! Jouets! Jouets!

Poupées! Poupées!

ARTICLES DE FANTAISIE.

Par Vincent & Cie.—Vendredi, 15 décembre, à 11 heures 30 au magasin, 20 rue de Chartres, un assortiment choisi des susdits articles, vendus sans réserve.

14 déc—1f.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Grande Vente à l'Encan

D'OBJETS EN GAGE,

CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon,

LUNDI, 11 DECEMBRE A 11 HEURES,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et consiste en un grand assortiment varié tels que—

Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants.

Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses, françaises et autres; etc.

Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups, revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles riches imaginables et avariés trop longs à énumérer.

P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M

Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs, 155 rue de la Commune.
6 déc—

PAR DANZIGER & STERN.

Résidence de choix dans le 2me District.

Terrain mesurant 67x162.

464 rue Dumaine, entre Rocheblave et Dorgenois (carré d'ilet borné par la rue Ste-Anne).

Mercredi, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan:

La maison en bois à 2 étages, à distance du trottoir avec larges galeries sur la devanture et à l'arrière et ayant corridor, 8 chambres, cabinet, écurie, jardin et verger, gaz, etc.

Conditions: Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt à 8 0/0 et toutes les clauses de sécurité usuelles; 10 0/0 comptant de dépôt. Vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.

12déc—au 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

C. P. Edwards, agent, vs B. Ellinger.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 25,456—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 22 décembre 1893, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
13 déc—13 19 22

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

Succession de W. B. Ringrose vs F. P. Hansard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,468.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 18 décembre 1893, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, No 37 rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison consistant en ameublements de salon et chambres à coucher, sideboard, etc, conformément à un inventaire.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de machines, marchandises, biens-meubles, etc., etc., d'une grande manufacture de briques.

W. L. Sirjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 40,443 — En vertu d'un ordre de vente daté 8 décembre 1893, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 21 décembre 1893, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory situé sur les lieux sur les portions de terre dans les îlets bornés respectivement par 1° sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

Tous les effets mobiliers de la défenderesse contenus sur les dits lieux et consistant d'une machine de 60 chevaux avec volant (fly-wheel) courroies et tout le complément bouilloire, cheminée dite (Breeching Smoke Stack), une machine dite "Triumph Patent Press Brick", 1 machine à briques Potts patentée avec poulies, 1 sander et 1 dump-table, 1 ligne d'arbre de couche avec 8 poulies, 2 citernes et tuyaux, 1 pompe avec accessoires pour l'eau du fleuve avec droit de puiser de l'eau à la rivière.

2 Fours de briques cuites contenant ensemble environ 500,000 briques.
1 Lot de briques non cuites.
1 Lot de moules à briques.
25,000 palettes ou briques.
6 tots de sable contenant 4,375 yardes.
Environ 60 cordes de bois (cotton wood) et environ 100 cordes de bois de pin.
1 lot de brouettes, trucks, pelles, chaudières, brick boards, crowbars, instruments, etc., et un lot de vieux bois de charpente;
Ainsi que divers bois, etc.
De même que 1 mulet, 4 charrettes, 1 wagon, 4 wagons à briques et un lot de harnais, etc.
Aussi, environ 4 cordes de bois de pin sur le Nouveau Bassin.
Et encore 12 cordes de bois sur la levée, au pied de la rue Valmont.
Le tout selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et receveur et liquidataire dans la susdite affaire.
9 déc—9 12 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 250 acres de terre dans la paroisse St-Tammany.

Solomon Kahn vs ses créanciers.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 38 696.—En vertu d'un ordre de vente daté 8 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

250 acres de terre situés sur la rivière Bogue Chitto, paroisse St-Tammany, Louisiane, étant une portion d'un plus grand morceau de terre connu sous le nom de "Keller Ferry Tract", mesurant primitivement 550 acres, borné au nord par la dite rivière Bogue Chitto; au sud, par les terres de W. F. Dupriest—une partie du premier terrain; à l'est par des terres de B. West, et à l'ouest par le terrain Rivers.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 déc—9 15 22 29—5 10 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Certificat de membre du New York Produce Exchange.

Geo. G. Stratton & Co. vs. Gardner & Sweeney et als, Hillard Lee, garnishee.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,949—En vertu d'un jugement rendu le 22 novembre 1893, et signé le 1er décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certificat de membre du "Produce Exchange de New York"; le dit certificat portant le No 2250, et signé par J. H. Herrick, Président, et Thos. A. McIntyre, secrétaire, et est daté le 7 juin 1883, et est fait au nom de Fred. Gardner, et par ce dernier assigné et transféré en blanc sur le revers du certificat et sur lequel il y a des quotités dues s'élevant à $48.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant le paiement des $48, dus sur le dit certificat.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 11 15 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et de l'installation d'un magasin d'épiceries, aussi un mulet, un cheval, une barouche, etc.

David Jackson vs John Jacobs.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,984—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 décembre 1893, à 10:45 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres;

1° Un grand assortiment d'épiceries de fonds et de fantaisie, de vins, liqueurs, etc, étant le contenu d'un magasin transporté à mon entrepôt.

2° Aussi,
1 cheval,
1 mulet,
1 barouche,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc— 10 15 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES REMUNERATIVES ET BIEN SITUEES

—DANS LE—

Premier, Deuxieme, Troisième Districts.

Nos 286 et 288 rue St-Thomas, entre les rues St-James et Félicité, double corps de logis élégant.

Nos 111 et 113 rue South Liberty, entre les rues Gravier et Perdido, double corps de logis élégant.

No 6 rue North Peters, entre les rues Ursulines et Hôpital et faisant face à la rue Gallatin, près des Marchés Français, de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, de la Gare de passagers du Southern Pacific Railroad, magasin à trois étages, occupé comme le "Simone House."

No 251 rue Villeré, entre le Chemin du Bayou et la rue Ursulines, un charmant cottage élevé.

Nos 168 et 168 1/2 rue Villeré, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, un élégant double corps de logis.

A l'encoignure des rues Robertson et St-Philippe, un élégant et spacieux double corps de logis.

Nos 219 et 219 1/2 rue North Claiborne, entre les rues Ursulines et St-Philippe, un très élégant double corps de logis.

No 101 rue Mandeville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, une résidence à deux étages.

Succession de ROBERT MOUAT.

No 37,943.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Par Spear & Escoffier.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 décembre 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété de beaucoup de valeur ci-après, à savoir—

1° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 258, borné par les rues **Mandeville, Bourgogne, Espagne et Dauphine**. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure en mesure américaine, 22 pieds 11 pouces de face à rue **Mandeville** sur 71 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, voyer, daté le 8 avril 1847, et déposé au bureau de Edward Barnett, ex-notaire en cette ville, d'après le plan No 103

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, ayant deux chambres au premier étage, deux chambres et un cabinet au second étage, cour, cuisine, corridor, une bâtisse pour cuisine à un étage ayant deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 101 rue **Mandeville**

Acquis par le dit défunt par achat de Jean Baptiste Sauvinet, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, notaire, le 15 mai 1847, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 42 folio 595.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 168, borné par les rues **Villeré, Ste-Anne, Marais et Dumaine**, désigné par le numéro deux, et mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Villeré** sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, contigu sur le côté le plus rapproché de la rue **Ste-Anne**, le côté du fond du lot numéro un, d'après le plan dressé par J. N. de Pouilly, daté le 27 novembre 1847, et déposé au bureau de P. E. Laresche, d'après le plan numéro six, livre de plans L.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis à un étage et attic recouvert en ardoises, ayant trois chambres et escalier conduisant à chaque côté, au rez-de-chaussée, et une chambre de chaque côté dans l'attic, hydrants, citernes et lieux d'aisance de chaque côté, connu par les numéros municipaux Nos 168 et 168 1/2 rue **Villeré**.

Acquis par le dit défunt par achat de Marie Josèphe Machin, veuve de Ramon Otero, d'après un acte passé pardevant P. E. Laresche notaire, le 29 novembre 1847, et enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 44, folio 230.

3° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 91, borné par le **Felicity Road**, les rues **St-Thomas et St-James**. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 34 pieds 5 pouces de face à la rue **St-Thomas**, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan dressé par Adolph Knell, le 8 mai 1849, et déposé comme plan No 91, au bureau de J. R. Beard, notaire.

Une moitié de l'allée désignée sur le dit plan comme courant entre la maison sur le lot numéro un et la maison sur le lot adjacent étant comprise dans la mesure ci-dessus, et la dite allée, 3 pieds de large, est commune aux lots numéros un et deux.

Les améliorations comprennent un très élégant double corps de logis recouvert en ardoises ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie au fond; aussi une cuisine à un étage recouvert en ardoises dans le fond, avec quatre chambres, quatre citernes, lieux d'aisance, etc., connu par les numéros municipaux Nos 286 et 288 rue **St-Thomas**.

Acquis par le dit défunt par achat de Giacinto Lobrano, d'après un acte pardevant J. R. Beard, notaire, le 13 mai 1849, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 48, folio 643.

4° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 333, borné par les rues **Perdido, Gravier, Liberté et Franklin**. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 9 3 10 de face à la rue **Liberté** sur 127 pieds 11 pouces 7 2 40 de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan déposé au bureau de Alphonse Barnett notaire

Les améliorations comprennent un double corps de logis recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie au fond, aussi une cuisine au fond à deux étages recouvert en ardoises, ayant quatre chambres, waterworks lieux d'aisance, etc., connu par les Nos municipaux 111 et 113 rue **South Liberty**.

Acquis par le dit défunt par achat de P. M. Tourne et G. Van Dull, d'après un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 17 janvier 1853, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 58, folio 366.

5° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 19?, borné par les rues **St-Philippe, Claiborne, Robertson et Ursulines**. Le dit lot est désigné par le numéro un (ancien ilet soixante-douze), et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue **St-Philippe**, sur 112 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et face à la rue **Robertson**, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 6 mai 1841

Les améliorations comprennent une spacieuse bâtisse à double corps de logis à un étage avec attic, recouverte en ardoises, ayant quelque huit chambres et cabinets, cuisine à deux étages, quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 227 et 227 1/2 rue **St-Philippe**, et formant l'encoignure des rues **Robertson et St-Philippe**.

Une moitié indivise acquise par le dit défunt par achat de François Thélanie Thézan et autres, d'après un acte pardevant Alexander Emile Bienvenu, notaire, le 30 juin 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71 folio 133. L'autre moitié indivise acquise par le dit défunt par achat des héritiers de G. H. Thézan, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 30 juin 1858, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 71, folio 664.

6° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 12, borné par les rues **North Peters, Hôpital, Ursulines Gallatin**. Le dit lot est désigné par le numéro un, et mesure, en mesure américaine, 25 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face à la rue **North Peters** sur 79 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue **Hôpital**, et 75 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 2 et 25 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue **Gallatin**, d'après un plan dressé par H. Pilié, daté le 12 mai 1850, et déposé au bureau de A. Boudousquié, notaire

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages recouvert en ardoises, actuellement occupé par le "Simone House" et connu par le numéro municipal 6 rue **North Peters**, et No — rue **Gallatin**.

Acquis par le dit défunt par achat de Aaron Stephens, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett notaire, le 5 janvier 1861, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 83, folio 497.

7° **Un certain terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet No 206 borné par les rues **Claiborne, St-Philippe, Derbigny et Ursulines**. Ledit terrain est désigné par le numéro quatre et mesure 31 pieds 6 pouces de façade rue **Claiborne** sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, selon un plan dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de E. Barnett, comme plan No 101.

Les améliorations consistent en une maison très élégante à un étage, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant cinq chambres de chaque côté, bâtisse de dépendances ayant une chambre de chaque coté, citerne, etc., et portant les Nos municipaux 219 et 219 1/2 rue **Nord Claiborne**.

Acquise par le défunt par achat de la succession de Mathilda Lafargue, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 28 mai 1878 enregistré au bureau des transferts, livre 109, folio 535.

8° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet No 176, borné par les rues **Villeré, Ursulines, Robertson et Bayou Road**; ledit terrain mesurant 50 pieds de façade rue Villeré, 31 pieds 9 pouces sur une ligne oblique dans le fond, sur 81 pieds 1 pouce sur la ligne du côté de la rue des **Ursulines**, et 78 pieds 7 pouces de l'autre côté.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé de terre, couvert en ardoises, ayant cinq chambres, auvent, deux citernes, lieux d'aisances, parterre, entrée pour voiture, corridor, etc., portant le numéro municipal 251 rue **Robertson**.

Acquis par ledit défunt par achat, de la succession de John R. Clay, par acte passé pardevant Alcée J. Villeré notaire, le 4 novembre 1879, enregistré au bureau des transferts de cette ville, dans le livre 111, folio 941.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste, s'il y en a, à un ou à un et deux ans de crédit, à leur choix, en des billets portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, billets divisés en coupons et garantis, ensemble avec les honoraires des avocats plus loin pourvus, garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs faisant assurer les propriétés vendues contre l'incendie et transféreront les polices aux légataires ou vendeurs, et paieront cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant des billets en cas de litige pour le recouvrement des dits billets. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur leurs enchères, entre les mains des encanteurs, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés améliorées de très grande valeur,

Et terrains dans le troisième district, près du marché St Bernard et du Bayou St Jean.

Rue Lapeyrouse, entre Claiborne et Derbigny, cottage à distance de la rue.

Terrain sur le Bayou St-Jean.

Terrain rue Bourbon, entre Dolhonde et Vertu.

Succession de Louise Aron, épouse de Frédérick Ney.

No 39,693—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

Par Spear & Escoffier. Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 8 novembre 1893, et signé le 14 novembre 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lapeyrouse et Laharpe, et désigné comme le terrain No 3 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 13 novembre 1854 et déposé en l'étude de F. E. Théard, notaire en cette ville; le dit terrain mesurant (mesure américaine) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Lapeyrouse; 35 pieds et 6 lignes de largeur à l'arrière, sur 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4, 75 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne le séparant du terrain No 2; et une certaine portion du terrain adjacent au terrain ci-dessus décrit, étant la moitié d'un terrain désigné par le No 4 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer, en date du 31 mars 1855, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, ladite portion de terrain mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 89 pieds 7 pouces sur la ligne le séparant du lot 3, décrit ci-dessus, 103 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 5 et 35 pieds et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue, avec deux chambres, galeries, salle à manger, cuisine, deux citernes, lieux d'aisance, etc.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Derbigny, Roman et Lapeyrouse, étant l'ilet No 22, lequel lot est désigné par le No 4 sur un plan du 20 mai 1847 déposé au bureau de C. V. Foulon, notaire public en cette ville, le dit lot mesure (mesure américaine) 35 pieds 6 pouces de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue ayant quatre chambres, galerie, citerne, lieux d'aisance etc.

3° **Un lot de terre**, situé dans le Troisième District de cette ville, près de l'embouchure du Bayou St Jean désigné par le No 4 comme se trouve dans la possession de Alexander Milne et mesurant 30 pieds de face au Chemin Public sur le côté du dit Bayou St-Jean, sur 150 pieds de profondeur plus ou moins, mesure française, bornée sur le côté supérieur par le lot No 5, sur le côté inférieur par le lot No 3.

4° **Un lot de terre**, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 de l'ilet No 1,330 compris entre les rues Bourbon (anciennement Bagatelle), Dolhonde (anciennement Magistrat), Craps et Vertu, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer le 5 juin 1871, le dit lot mesure, d'après le dit plan, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

18nov—18 22 29—déc 6 13 20.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Vieux Coin Bien Connu

Des rues Louisa et Nord Peters.

Bâtisse en granit, à deux étages, distribuée de façon à convenir pour magasin et résidence.

Le morceau de terre au coin des rues Union et Genius.

Veuve Adélaïde A. Guex et autres
—vs.—
Louis J. D'Aquin, individuellement et comme curateur de John Edgard D'Aquin, interdit, et de Jules J. D'Aquin, tuteur naturel des mineurs John Joseph, Anna, Jules Richard D'Aquin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,570.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 13 et 19 juin 1893 et d'un amendement au jugement rendu et signé le 27 novembre 1893, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Trois certains terrains**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la banlieue Clouet (aujourd'hui Troisième District de cette ville) bornés par la **Voie Publique** ou la **Levée** (maintenant Peters), **Clouet, Louisa et Chartres**, désignés par les Nos 9, 10, 11 sur un certain plan de Joseph Pilié, voyer de la Deuxième Municipalité daté le 24 février 1841, et annexé à un acte de vente par ———— à Mme Pierre Blanchard, les dits lots mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Le lot No 9 mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue **North Peters** (anciennement rue de la Levée), 28 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 10 mesure 28 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue **North Peters** (anciennement rue de la Levée) sur 108 pieds 3 pouces et 6 lignes sur le côté qui touche au lot No 11, 109 pieds 2 pouces et 1 ligne sur le côté le divisant du lot No 9 et 28 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, où il est borné par le lot No 8; le lot No 11 mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue **North Peters** (anciennement rue de la Levée), 107 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée et courant parallèlement à la rue **Louisa**, 108 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté le plus rapproché du lot No 10, et 28 pieds 5 pouces sur la ligne du fond où il est borné par le lot No 8, le dit lot formant l'encoignure des rues **Louisa et Levée** (actuellement rue North Peters).

Les améliorations comprennent la bâtisse en granit à deux étages avec attic et une grande véranda faisant face aux rues **North Peters et Louisa**, distribuée au rez-de-chaussée de façon à servir de magasin avec vestibule et escalier, quatre chambres et vestibule à l'étage supérieur, bâtisse en brique au fond avec 6 chambres et un cabinet au rez-de-chaussée et 6 chambres à l'étage supérieur, trois citernes, 2 en bois et 1 en fer, lieux d'aisance, etc.

2° Une portion de terre en cette ville, ilet 1057, compris entre les rues **Union, Génie, François et Libérale**, mesurant environ 150 pieds de face à la rue **Union** sur environ 127 pieds de profondeur et face à la rue **Génie**.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la partie de crédit, s'il y en a, à un et deux ans; avec intérêt au taux de huit pour cent par an, garantie par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété avec toutes autres clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs.

6 déc—6 13 20 27—jan 3 10

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DU— JUNIUS HART.

No 40,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Par E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, en date du 4 décembre 1893 et à moi adressé, je procéderai à la vente, au local No 191 rue CANAL, COIN BOURGOGNE, le LUNDI, 18 décembre 1893, des biens mobiliers, à savoir—

Un lot de pianos, instrument de musique, installations, etc., conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
5 déc—5 10 17 18

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Jolie Résidence

No 251 rue Huitième,

Entre Prytanée et Colisée.

Avec Terrain d'à peu près 65x127 pieds

Dans le voisinage des belles résidences de MM. Branch K. Miller, Cohen M. Soria, John P. Moore, W. C. C. Claiborne, Baldy, Logan et autres.

Succession de David H. Marks, Décédé.

A des conditions faciles. A l'Encan.

Par W. I. Hodgson & Son.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commerciale Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 décembre 1893, Dossier No 39 284, pour le compte de la succession de David H. Marks, décédé, à l'encan il sera vendu:

Un certain lot ou portion de terre, consistant en deux lots, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District municipal de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Septième, Prytanée et Colisée; la dite portion de terre mesure 64 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Huitième, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 2 lignes; le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent **d'une jolie et confortable résidence en bois à deux étages**, portant le No 251 de la rue Huitième et à large corridor au-dessus et au-dessous, salons doubles, salle à manger, cuisine et chambre à bain, cabinet d'aisance, office, etc., et 4 chambres à coucher ou davantage.

Gaz et installations partout dans la maison, manteaux de cheminée; maison en excellent état, citerne, hydrant, auvents, etc, allées en Schillinger, jolie grillage en fer devant, jolie terre gazonnée sur les côtés, fleurs, etc., et rapportant un loyer annuel de $900 à $1,000. La rue est couverte de gravier Rosetta; beaux trottoirs et un voisinage des plus choisis, où sont tous les moyens de transport modernes. Le tout d'après un plan exposé au lieu de la vente. La propriété peut être visitée en se munissant d'une carte des encanteurs. C'est la même propriété que le défunt avait achetée de James Wilson, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 10 juillet 1886.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente, et contenant toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1893, en outre de son enchère, et fera un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 au 17

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six lots contigus de choix,

Coin Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et d'Ann Eliza Childs, sa femme.

No 36,849—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Geo. G. Friedrichs & Co.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 juin et 8 novembre 1893, et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus mentionnée—

Six certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux, désignés sur le plan des assesseurs de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche aux dits lots ci-dessus décrits dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds en ligne égales et parallèles, dans un voisinage progressant constamment, à proximité de chemin de fer. Ces lots de choix sont convenables pour bâtir une ou plusieurs maisons.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 nov—10 15 22 29—déc 6 13 20

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double dans le Quatrième District.

Succession de R. J. Christian,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 40,483.

Par E. Curtis & Cie encanteur.—Bureau, 201 rue du Canal.—MERCREDI 17 janvier 1894 à midi à la **Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles**, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 5 Déc. 1893, et rendu dans la susdite et numérotée affaire, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans l'ancien faubourg Livaudais Quatrième district de cette ville, désigné par le No 12, dans l'ilet No 97, qui est borné par les rues Sixième, Septième, Colisée et Prytanée, d'après un plan du bourg, dressé par B. Buisson, daté le 5 mars 1832 déposé en le bureau de T. Guyol, notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, d'après un plan déposé en le bureau de James Graham, notaire, comme plan No 36, 31 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1894, paiera l'acte de vente pardevant Chas B. Upton notaire, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Le plan est à la Bourse.

13 déc—13 20—janv 3 10 14 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE-RESIDENCE,

No 566 rue Baronne,

Entre la rue Philip et l'avenue Jackson.

Succession de Henri de Bruers.

No 37,278—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Geo. G. Friedrichs & Cie.—Encanteurs—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H Rightor, daté le — novembre 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Le joli cottage résidence simple en bois nouvellement bâti et recouvert en ardoises, No 566 rue Baronne, retiré du trottoir, et ayant galerie devant, salons avec arches, salle à manger, cuisine et de spacieuses chambres à coucher bien ventilées; hangar, citerne, arrière cour, etc. La propriété est décrite comme un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, et l'ilet est borné par les rues Baronne, Dryades, Philip et Jackson, étant la portion supérieure, ou la portion la plus rapprochée à la rue Philip, d'une grande portion de terre, composée de plusieurs lots désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan dressé par L.H. Pilié, voyer, daté le 13 juillet 1872, et déposé au bureau de Jos. Cohn, ex-notaire en cette ville, laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine, 38 pieds de face à la rue Baronne sur 136 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, dans un voisinage tranquille et raffiné avec tous les conforts possibles à proximité, cette belle résidence se recommande à ceux qui sont à la recherche d'un entourage confortable et agréable.

Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un, ou un et deux ans de crédit, au gré du dit acquéreur, payable en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et garantis par lien et privilège du vendeur et hypothèque spéciale; l'acquéreur aura à payer les 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant du dit billet ou des dits billets, au cas où il faudrait intenter un procès pour recouvrer le montant des billets susdits, qui devra être garanti par le dit privilège et la dite hypothèque; l'acquéreur devra assurer les bâtisses jusqu'à paiement des dits billets, et transférera la police d'assurance au détenteur des billets; et il déposera avec l'encanteur 10 pour cent de l'enchère afin de garantir la vente complète par un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, Esq, aux frais de l'acquéreur.

16nov—16 22 29—déc 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Près de l'Avenue Esplanade.

Cottage-Résidence en Bois et un Magnifique

LOT SPACIEUX.

No 85 Grande Route St-Jean.

Succession de Julia Young, veuve de Charles Lewis.

No 38,005—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

Par G. G. Friedrichs & Cie.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 novembre 1893 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Ce cottage-résidence avantageux en bois, No 85 Grande Route St Jean, retiré du trottoir, et ayant galerie devant, six chambres, citerne, hangars, cours devant et derrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'ilet No ——, borné par la Grande Route St-Jean, les rues Encampment, Sauvage et Florida, mesurant 30 pieds de face de chaque côté des rues Grande Route St-Jean et Florida, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et courant d'une rue à l'autre, dans un voisinage des mieux choisis et à une petite distance de l'avenue Esplanade et de la belle école nouvellement bâtie McDonough.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée Et Vacante

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

Résidences de Deux Etages.

Sites à Cottages et Propres à y Bâtir.

La Charmante Résidence-Cottage **No 499 rue Colombus,**

Entre les rues Broad et White.

Bâtisse en Briques à Deux Etages **No 242 rue Dauphine,**

Entre les rues St Philippe et Ursulines.

Le Cottage Simple, **No 181 rue Bourbon,**

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Le Cottage No 501 rue Colombus

Entre les rues Broad et White.

Six Beaux Terrains convenables pour y bâtir,

Rues Broad et Abadie.

A l'Encan. A Crédit.

Succession de Virginie Borne, veuve d'Albert Caillier.

No 39,967—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

Vente en Partage.

Par J. H. O'Connor & Cie.—Alfred C. Green encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en date du et signé dans la susdite affaire, le 5 décembre 1893 il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° **Le cottage No 499 rue Colombus**, dans le 3me district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Colombus, Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par la lettre A, et mesure environ 59 pieds 4 pouces de façade rue Colombus, sur 125 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, le dit terrain se compose de tout le lot No 5 et d'une plus grande partie du lot No 4

Le cottage est à distance de la rue, a un grillage en fer sur la devanture, corridor, galerie, salon, salle à manger, 3 chambres, cabinet, cuisine, etc. Le terrain est tracé en jardin avec pavages en Schillinger, plusieurs orangers et arbres fruitiers. Une demeure charmante entourée de tous les agréments.

2° **Le cottage simple No 501 rue Colombus** dans le troisième district carré d'ilet borné par les rues Colombus, Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par la lettre B et mesure environ 30 pieds 5 pouces de façade rue Colombus sur 125 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur. Ledit terrain se compose de tout le lot No 3 et d'une faible partie du lot No 4

Le cottage est retiré de la rue, a des galeries sur la façade et les côtés, 5 chambres, etc., il donne un bon loyer.

3°. **Le cottage No 181 rue Bourbon**, dans le 2me district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et Ste Anne. Le terrain mesure 30 pieds de façade rue Bourbon, sur 95 de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le cottage a quatre chambres et un cabinet dans le corps de logis, chambre à bain, etc. une bâtisse à deux étages à l'arrière ayant quatre chambres, bâtisse à bois et à charbon, hydrant, etc.

4° **La maison de résidence en briques à deux étages, No 242 rue Dauphine**, dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Ursulines et St Philippe

Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue Dauphine, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, le tout selon un plan attaché à l'acte passé devant [illegible] le 25 septembre 1875. La maison a huit chambres, hydrant, citerne, etc. et près d'un marché, d'églises, d'écoles et de tous les agréments.

5° **Six terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Broad, White, Abadie et Aubry. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurent comme suit:

Les terrains 1, 2 et 3 sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 37 pieds de façade rue Broad, sur 105 pieds de profondeur. Le No 1 comprend de plus toute la portion de terre désignée par la lettre G, sur un plan particulier de E. Seghers, architecte, en date du 8 octobre 1879 et annexé à l'inventaire de la succession de Charlotte Aline Thézan, épouse de Joseph [illegible].

Les terrains 4, 5 et 6 sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Abadie, sur 125 pieds 11 pouces de profondeur et se composent de tous les terrains désignés par les lettres I, J, K et L, sur le plan de E. Seghers architecte en date du 8 octobre 1879.

Conditions de la Vente.

Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs; le reste s'il y en a à un et deux ans de crédit payable en des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an garantis par hypothèque et lien du vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité et qui stipulent 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert d'assurances etc. Les acquéreurs feront un dépôt comptant de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire.

13 déc 13 20 27—janv 3 10 17

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Succession de Françoise Marie St-Blancat, femme de François Carrazé.

Vingt deuxième Cour Judiciaire de District de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la Paroisse St-Bernard—No 394.

Par Stephen J. Derbes, encanteur bureau Nos 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon A. E. Livaudais, juge de la sus dite Cour, signé le 19 octobre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Huit certains lots de terre**, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 80, borné par les rues Tricou, Delaronde, Hancock et Chartres, les dits lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, et mesurent comme suit:

Les lots 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds 3 pouces de face à la rue Tricou, sur 106 pieds de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Tricou et Chartres; les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Chartres sur 134 pieds 10 pouces de profondeur, mesure américaine.

2° **Deux certains lots de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le même ilet que ci-dessus (No 80) borné par les rues Hancock, Tricou, Chartres et Delaronde les dits lots sont désignés par les Nos 18 et 19, et mesurent ensemble 65 pieds de face à la rue Hancock sur 106 pieds de profondeur.

3° **Un certain lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 107, borné par les rues Tricou, Chartres, Delery et Royale, désigné par le No 1, et mesurant 29 pieds de face à la rue Tricou sur 102 pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit payable en un ou plusieurs billets de l'acquéreur garantis spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices d'assurances transférées à l'administrateur de la succession; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 nov—19 26 déc 3 10 17 20

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

DEUXIEME DISTRICT.

Magasin et Résidence,

Coin Bienville et Franklin.

Succession de Nicholas Litzelmann.

No 40,765.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

MERCREDI, 17 JANVIER.

Par Robinson & Underwood—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 17 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date le 11 décembre 1893, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Basin, et mesurant en mesure américaine quarante-un (41) pieds sept et demi (7 1/2) pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et deux (2) lignes et face à la rue Franklin, formant l'encoignure des rues Bienville et Franklin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage et attic, ayant magasin et chambre à coucher au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher dans l'attic, une bâtisse pour cuisine à deux étages avec cinq chambres, jolie cour avec puits et citerne.

Conditions.—Comptant; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jeff. O Weeks, notaire public.

13 déc—13 20 27—jan 3 10 17

Lecture par Catherine Cole

—SUR LA—

CHICAGO WORLD'S FAIR,

Illustrée par des lanternes magiques au bénéfice du **New Orleans Camera Club**, au **Washington Artillery Hall, Vendredi**, 15 décembre, à 8 p. m. **Admission 50 cents.**

10 déc—10 15

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

—DE—

Propriétés Foncières de Valeur, Cottages et Maisons de Résidence à deux étages dans les Premier et Sixième Districts.

Nos 295 et 297 rue Carondelet, entre les rues Calliope et Clio.

No 173 rue Clio, entre Carondelet et Baronne.

Le cottage simple No 120 Avenue Napoléon, entre les rues Magazine et Constance.

No 180 rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet;

—ET—

Le cottage simple, coin des rues Laurel et Toledano.

Toutes propriétés rendant de jolis loyers.

Succession de Mme Elisabeth Reilly.

No 38,220—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

Par J. H. O'Connor & Co—Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C rendu dans l'affaire ci-dessus, le 2 novembre 1893, et signé le 8 novembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Carondelet, Clio, Calliope et Baronne, désigné par le No 1 sur un plan de E. Surgi et A. Persac, le 1er mars 1860, déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire, numéroté 2 dans son livre de plans. Le terrain mesure, au pied américain, 32 pieds 2 pouces de façade rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent un cottage double à un étage avec mansarde, portant les Nos 295 et 297 rue Carondelet; il y a un toit en ardoises, quelque 10 chambres; donne un bon loyer.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Carondelet et Baronne, mesurant 33 1/3 pieds de façade rue Clio sur 159 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; le tout plus ou moins, et conformément au plan annexé à un acte passé pardevant H. J. Castell, ancien notaire le 12 mars 1874

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 173 rue Clio, retirée de la rue, à galeries devant et de côté et 12 chambres, etc., donne un loyer de $360 par an.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne, désigné par le No 3 du dit carré sur un plan de Hedin et Schaathaum le 24 janvier 1854 déposé en l'étude de Jas Graham, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 26 pieds de façade rue Clio sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée de 4 pieds de large dont l'usage en est commun avec d'autres terrains.

Les améliorations sur le dit terrain consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverts en ardoises, ayant 8 chambres, désignée par le No 180 de la rue Clio. Elle donne maintenant un loyer de $240 par an.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 262 borné par l'avenue Napoléon, les rues Magazine, Constance et Jena, mesurant 31 pieds 9 pouces de façade avenue Napoléon, sur 150 pieds de profondeur. Le dit morceau de terre se compose du terrain No 9 et d'une partie des terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 120 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a une galerie devant, corridor, 5 chambres, etc., donne un loyer de $180 par an.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Toledano, Laurel, Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, [illegible] député voyer de la ville, en date du 2 mai 1859. Le dit terrain forme le coin des rues Toledano et Laurel, et mesure d'après le dit plan [illegible] de façade rue Toledano, [illegible] et une façade rue Laurel de 115 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage simple ayant une galerie de côté 4 chambres etc. formant le coin des rues Toledano et Laurel et portant le No 66 de la rue Toledano.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs ou de l'acquéreur et le reste s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque du vendeur, lien et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité [illegible]. Les acquéreurs de la propriété de l'avenue Napoléon assumeront le paiement du pavage en Rosetta Gravel. Les actes de vente par devant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 nov—11 12 15 22 29—déc 6 13

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— Isaac Fleming.

No 35,513—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

Par Macon, Denis & Kernaghan—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 2 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain** avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Perrier, Prytanée, Marengo et Constantinople désigné par le No 16 sur un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Chas Stringer notaire en cette ville, en date du 24 avril 1867. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° **Un certain terrain** situé dans les mêmes district et carré et attenant à la propriété précédemment décrite, désigné par le No 17 sur le susdit plan. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant; et les acquéreurs doivent assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de vente requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI Cottage en bois élevé

—ET—

LOTS POUR BATIR

Sur la rue des Champs-Elysées.

Succession de Mme Mary A. Roche.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,297.

Par Macon, Denis & Kernaghan—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 novembre 1893, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Le joli cottage élevé en bois**, retiré de la rue, ayant large galerie, corridor, cinq grandes chambres, dépendances, etc, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Champs Elysées, Johnson, Français et Prieur. Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, dans son livre de plans No 7, page 27, et mesurent chacun conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre** dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

3° **Un certain lot de terre** touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

4° **Un certain lot de terre**, situé dans le même district et ilet, désigné par le No 11, sur le dit plan mentionné et mesurant conformément, 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° **Un certain lot de terre**, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12, sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

6° **Un certain lot de terre**, situé dans le même district et ilet, désigné comme lot No 23 sur le susdit plan et mesurant conformément 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

7° **Un certain lot de terre**, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 24 sur le susdit plan, et mesurant conformément 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes, entre lignes parallèles.

La propriété ci dessus est dans un voisinage progressif, près du chemin de fer.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, les actes devant contenir les clauses usuelles de garantie et les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente et assumeront les taxes de l'Etat de 1893 en sus du prix d'adjudication. Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRES DE CHOIX.

BATISSES

Rapportant de Bons Loyers.

St-André, près Rousseau;

Adèle, près Rousseau;

St-Thomas, près Ste-Marie;

CONFORTABLE RESIDENCE DE FAMILLE,

Avenue Jackson.

Situés dans le Garden District—Contigues au Chemin de Fer Electrique.

Succession de John Nelson, No 33 625, et Mme Wilhemena Tobbe, Veuve John Nelson, No 40,177.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et sous les instructions de toutes les Parties intéressées.

Mercredi, 10 Janvier

Par Robinson & Underwood—W. C. H. Robinson, encanteur Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI 10 janvier 1894 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre dans la succession de John Nelson de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 28 novembre 1893 et dans la succession de Mme Wilhemena Tobbe, veuve John Nelson, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 novembre 1893, pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu—

1° **Trois certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situés et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, les dits lots sont désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par H Moellhausen, voyer daté 25 janvier 1844 et déposé au bureau de L. E. Caire, ancien notaire en cette ville, et par la lettre B sur un croquis annexé à un acte de vente de H. T. Vennard à S. B. Smith le 28 octobre 1850 passé pardevant L. P Kenny, ancien notaire dans la paroisse de Jefferson les dits lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 10 forme le coin des rues Jackson et Laurel. Le lot désigné par la lettre B mesure 14 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion est contiguë au lot No 9 et est prise du lot désigné par le No 8 d'après le dit plan de Moellhausen. Les améliorations comprennent le grand, haut cottage élevé No 131 rue Jackson, coin Laurel, contenant vestibule traversant le centre, grand salon salle à manger chambre octogone 4 chambres à coucher chambre à bain, cuisine, chambre pour domestique, écurie, grande cour dallée. Les personnes désirant inspecter la dite propriété peuvent le faire en s'adressant aux bureaux pour les clefs.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St-André, Fulton ou St Thomas et Adèle et désigné par la lettre A sur un croquis et arpentage faits par De Armas député voyer de la ville en date du 2 décembre 1893 et mesure d'après le dit croquis 44 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue St André [illegible] Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages et deux corps de logis Nos 171 et 173 rue Adèle et contenant chaque côté 6 chambres, et devront toujours rapporter un loyer de $12 par mois de chaque côté.

3° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adèle, St André, Rousseau et St Thomas ou Fulton, désigné par la lettre B sur un croquis et arpentage fait par Geo. De Armas député voyer de la ville, daté le 2 décembre 1893 [illegible] Les améliorations comprennent un cottage double en bois [illegible] et devront toujours rapporter un loyer de $10 par mois de chaque côté.

4° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine, Fulton ou St Thomas et Rousseau et désigné par la lettre A d'après un croquis et arpentage faits par Geo. De Armas, député voyer de la ville, en date du 2 décembre 1893, et mesurant d'après le dit croquis, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Adèle sur une profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Rousseau de 68 pieds [illegible] Les améliorations comprennent un cottage double en bois connu par le No 70 rue Adèle, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, et peut toujours rapporter un loyer de $10 par mois de chaque côté.

5° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations [illegible] situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Adèle, Joséphine Fulton ou St Thomas, et Rousseau, et désigné par la lettre B sur un croquis et arpentage faits par Geo. De Armas député voyer, datés du 2 décembre 1893 et mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Adèle sur 88 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois connu comme le No 72 rue Adèle, contenant, de chaque côté 3 chambres, cuisine et devront toujours rapporter un loyer de $10 par mois, de chaque côté.

6° **Deux certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 68, borné par les rues Fulton ou St Thomas, Chippewa, St-André et Ste Marie, sur un croquis daté le 29 avril 1871, fait par Wm De Lacy, encanteur, et annexé à un acte de dépôt au bureau de J. F. Coffey notaire public en cette ville, daté le 10 mai 1871, et les dits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur le dit croquis et sont attenant l'un à l'autre, et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Fulton ou St Thomas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 142 pieds et 30 pieds de largeur dans le fond. Les dits lots ont les mêmes numéros et dimensions indiqués dans le croquis et relevé d'arpentage faits par Geo De Armas, député arpenteur de la ville, en date du 2 décembre 1893. Les améliorations comprennent un cottage double en bois connu par les Nos 342 et 344 rue St Thomas ou Fulton, contenant, de chaque côté, environ 5 chambres. Le No 342 a un terrain extra sur le côté convenable pour une voiture ou un wagon.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec intérêt à 7 pour cent; lien du vendeur et hypothèque spéciale réservés, avec les clauses usuelles pour garantir la portion à crédit; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire public.

6déc—6 13 20 27—jan 3 10

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 40,293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Joseph Carbones vs ses Créanciers.

Grand assortiment de Groceries, Installations de Magasin, etc., etc.

Par D. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 16 décembre 1893, à 10 1/2 heures A. M., au magasin No 514 rue Royale, entre l'avenue Lafayette et Port, 3me District, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 décembre 1893 et à moi adressé:

Le stock entier de marchandises, installations, etc. que contient le local ci-dessus mentionné.

Conditions—Strictement comptant.
1 déc—6 10 15 16

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 29 rue Miro, et Six Actions du People Homestead Association.

Succession de Joséphine Fryer.

No 40,585 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Danziger & Stern, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet MERCREDI, 3 janvier 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un ordre rendu par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District, Division D, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'encan:

1° **Un certain terrain**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Miro, Gasquet, Tonti et Palmyre, désigné par le No 25 sur un plan de F. W. Tourné, en date du 24 novembre 1871, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 41 du livre de plans No 7, lequel terrain mesure 27 pieds de façade rue Miro, sur 162 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, ayant 3 chambres, galerie, etc.

2° **Six actions de la People's Homestead Association**, de la série 8, livre No 100 de la valeur au pair de $200, chaque action; lesquelles actions ont droit à un crédit en paiements faits et dividendes déclarés de $343. Ensemble avec tous les droits, avantages et privilèges y attachés ou relatifs à la création des dites actions.

Conditions—Les certificats d'actions payables comptant. Les immeubles, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque du vendeur, privilège et toutes les autres clauses de sécurité usuelles. 10 pour cent de dépôt comptant.

L'acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er déc—1 6 13 20 27—3 14 jan

L'Abeille de
Bureaux
NOUVE
VENDREDI.

Mandeville
LE STEAM
Partira de M
COMPAG
TRA
CROMWELL
POUR NEW Y
L'AB
Nouvell
JOURNAL
EDITION H
SAMED
L'EDITION
Réunissant en toutes les semaine, l'abonnés
BUREAUX:
No 73 Rue
FEUI
La Rein
PAUL D'A
—Si vrai que majorité sera de abandon entier léguée don José.
France appuya celle de Thérèse.
—Ca, dit-elle, [illegible]
—Tu réfléchiras,
—C'est tout [illegible]
—Nous non plus,
Il veut que je lui je suis disposée à fortune ou misère.
De nouveau [illegible]
—Oh! Thérèse!